

NOUVEAU: Conférence sur le Choléra dans le province de l'Ouest du Cameroun

Contenu:

1. [CHARTRE DE L'ALLIANCE POUR LA MAITRISE DE L'EAU \(AME\)](#)
2. [LISTE DES PERSONNES AYANT PARTICIPE A L'ELABORATION ET A L'ADOPTION DE LA CHARTRE DE L'A.M.E](#)
3. [Réunion du 18 novembre 2005](#)
4. [Réunion du 15 février 2006](#)
5. [Réunion du 22 février 2006](#)
6. [Réunion du 10 mars 2006](#)
7. [Compte rendu du travail de réflexion du premier groupe sur l'initiative sur l'eau](#)
8. [Réunion du 24 avril 2006](#)
9. [Conférence du 12 mai 2006](#)
10. [LISTE DES PERSONNES INVITÉES](#)
11. [Contact: Alliance pour la Maîtrise de l'EAU](#)

CHARTRE DE L'ALLIANCE POUR LA MAITRISE DE L'EAU (AME)

PRÉAMBULE

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 énonce en son article 25 que "*Le droit à l'eau pure est un droit de l'Homme fondamental*". Cette déclaration a été confirmée par l'Observation Générale n° 15 du Comité des Droits Économiques et Sociaux des Nations Unies du 26 novembre 2002.

Les dégâts occasionnés par le manque d'eau potable sont éloquentes. En effet à l'heure actuelle dans le monde "*il existe toujours 1,1 milliards d'humains privés d'eau potable et 2,2 milliards sans assainissement. Chaque jour, 10 000 personnes meurent pour avoir bu de l'eau polluée*".

Réunies à Washington en 2000, les Nations du monde soucieuses des conditions défavorables de vie des populations ont adopté un document - les ODM (Objectifs de Développement pour le Millénaire) - qui définit les axes et contours de réduction de 50% le niveau de pauvreté des peuples. L'accès à l'eau y figure et se focalise dans l'objectif spécifique d'amélioration des besoins essentiels de base (eau, santé, éducation, etc.) des populations de 50%.

Dans le DSRP – Cameroun, un accent particulier est mis sur des stratégies de mise à disposition des populations de l'eau potable à travers des programmes d'adduction d'eau, d'éducation et de sensibilisation.

C'est donc à juste titre que lors du conseil ministériel de juillet 2005 présidé par le Premier ministre, le ministère de la santé publique a relevé que le choléra demeure un problème de santé publique au Cameroun. En 2004, 7 provinces du pays ont été touchées avec 8135 cas de maladies et 174 cas de décès ; en 2005, on recense au 21 juillet 2140 cas de maladie dont 75 cas de décès.

C'est à la vue de ces statistiques peu envieuses que la société civile et les pouvoirs locaux et les autres acteurs du développement local de la province de l'Ouest Cameroun ont mis sur pied **une plate forme de réflexion sur les problèmes liés à l'eau** et ce à l'issue d'un atelier tenu le 18 novembre 2005 dans la salle des conférences de l'UCCAO à Bafoussam-Cameroun.

I- Vision de l'AME :

Une Afrique où les citoyens disposeraient de l'eau propre et potable et seraient à l'abri des maladies d'origine hydrique.

II- LA MISSION DE L'AME

L'AME promeut une vie meilleure des Humains par une contribution à la mise à disposition en qualité et en quantité de l'eau pour la satisfaction de leurs besoins.

III- LES OBJECTIFS DE L'AME

Afin que la mission de l'AME soit accomplie, les objectifs suivants sont fixés :

- 1- Promouvoir les initiatives participatives dans le sens de l'accès à l'eau propre et potable pour tous,
- 2- Développer des actions en faveur de l'hygiène et de l'assainissement en milieu urbain et rural, notamment sur la pollution industrielle
- 3- Informer les populations sur les polluants organiques persistants (POPs) et l'utilisation des contenants plastiques de seconde main sur la qualité de l'eau et la santé
- 4- Protéger les réservoirs naturels d'eau et les bassins versants en synergie avec les pouvoirs locaux

IV- LES STRATÉGIES DE L'AME

- 1- Créer et animer un espace de rencontre ouvert, permanent visant à approfondir la réflexion, le débat d'idées, la formulation des propositions, des échanges en toute liberté, des expériences et l'articulation en vue d'actions efficaces pour juguler les problèmes liés à l'eau et à l'hygiène,
- 2- Faire un plaidoyer auprès du gouvernement pour l'élaboration des politiques et stratégies efficaces pour l'accès des plus pauvres à l'eau potable,
- 3- Développer un processus dynamique à caractère provincial, national et régional.

V- RELATIONS AME - POUVOIRS PUBLICS-ANE

L'AME ne réunit et n'articule que les acteurs publiques, privés et de la Société Civile (les ANE) intéressés par les problèmes d'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement et ne prétend pas être une instance représentative,

L' **AME** respecte l'indépendance et les positionnements des différents acteurs engagés dans l'initiative,

L' **AME** ayant en son sein des acteurs étatiques promeut les débats publics sur l'eau et élabore des plans d'action avec des approches innovantes qui s'arriment au DSRP ou à toute stratégie gouvernementale du futur en matière de développement,

Les acteurs non étatiques et les acteurs étatiques ont été au cœur du processus d'élaboration de L' **AME**. Ils ont participé pleinement depuis son lancement le 18 novembre 2005 à son orientation stratégique, à sa conception et à la mise en œuvre de ses différentes phases préparatoires.

VI- RECHERCHE DES FINANCEMENTS

Des projets à caractère participatif seront élaborés et proposés aux pouvoirs publics et aux différents bailleurs de fonds qui sont sensibles aux problèmes de l'eau

VII- VALEURS ET PRINCIPES DEL'AME

4- L' **AME** est un espace de mobilisation de toutes les forces vives de la province de l'Ouest, du Cameroun et de l'Afrique sur le problème de l'eau. Elle a été construite sur la base de quelques valeurs qui forment son socle. Ce sont :

- Un engagement militant : c'est une plate forme qui promeut l'engagement militant pour une nette amélioration des stratégies et politiques en faveur de l'eau,
- L'ouverture : la participation la plus large possible de toutes les sensibilités de la province et du pays à L' **AME** est encouragé

SLOGAN : « L'eau c'est l'ÂME de la vie »

***NB** : Alliance contre le choléra et pour une eau propre devient*

L'alliance pour la maîtrise de l'eau (AME)

LISTE DES PERSONNES AYANT PARTICIPE A L'ELABORATION ET A L'ADOPTION DE LA CHARTE DE L'A.M.E.

(Alliance pour la Maîtrise de l'Eau)

N°	Nom et prénoms	Organisation/Structure
1.	Takam Michel	ADEID-Bafoussam
2.	Soffo Gilbert	ACDIC-Ouest
3.	PELAPOUO Etienne	Croix Rouge
4.	MANWABO Pascaline	ADEID
5.	Nkeujeu Emma	Chambre d'agriculture
6.	NGOULOURE Yacouba	UCCAO
7.	NDI Salomon	DLC
8.	FOTGEU Paul	Labo-Baleng
9.	Matou Evéline	Délégation provinciale de la jeunesse-Ouest
10.	MEIGOP Jeanne	Commune Lafé-Baleng
11.	TAMBA Prince	ADEID
12.	GOUNE	Commune Urbaine de Bafoussam
13.	DJOUNESSI Pierre	Délégation provinciale des forêts et faunes
14.	NJINKENG Coney	ADEID

15.	NGUEHONDATI Bovary	SYNAPCAM
16.	DONGMO Beaudelin	ADEID
17.	AKWAYI Florence	Délégation provinciale des affaires sociales
18.	MVELE Jean François	Commune Urbaine de BAFOUSSAM
19.	NJOYA Philippe	S. A des Brasseries du Cameroun
20.	CHOUP WETCHOUA Sylvain	Représentant chef Baleng
21.	NGUIMFACK Anne	CODAS/CARITAS
22.	WEMBE Jean Claude	Délégation santé publique pour l'Ouest
23.	NGOUAGNA J Celestin	Délégation provinciale de la promotion de la femme et de la famille
24.	MOUTCHEU Esaïe	Service provincial des communes de l'Ouest
25.	NGUETTE Nicole	Chambre d'agriculture de l'Ouest
26.	DJOMBOU Joseph	AES-SONEL Ouest
27.	MBOUBE Joséphine Carole	ADEID
29.	KENFACK Jean Pierre	Délégation provinciale de la jeunesse Ouest
30.	NZONGANG Daniel	UCCAO
31.	MFONGO Ernest	Commune de Penka-Michel
32.	FOKAM Ebenezzer	Délégation provinciale des forêts et de la faune
33.	LADO Paul	PACDDU
34.	NGUIFFO Etienne	Commune Urbaine de Bafoussam
35.	KOUENE Joseph	ROTARY International/ EROMAT
36.	TCHINDA Joseph	Chef Supérieur BAPI
37.	TAMEPE MEFIRE Jules	Représentant du chef des Bafoussam
38.	FEUSSI Euloge	ADEID
39.	SINOUE Jean Marie	Délégation provinciale de l'environnement et de la protection de la nature
40.	PINTA André	Délégation provinciale de l'eau et de l'énergie

Réunion du Vendredi 18 novembre 2005 Lieu : UCCAO

Comme il a été relevé par Monsieur le Premier Ministre Chef du Gouvernement, lors du conseil de cabinet pour le mois de juillet 2005, le choléra demeure un problème de santé publique au Cameroun. Selon les statistiques données à l'occasion par le Ministre de la Santé, en 2004, sept provinces du pays ont été touchées avec 8135 cas de maladie et 174 cas de décès ; La province de l'Ouest n'a pas été épargnée en 2005 notamment dans les zones de Mbouda, Foubot et Bafoussam.

Le Ministre de la Santé public a souligné l'urgence de l'implication de l'ensemble des acteurs concernés dans les domaines associés notamment les secteurs liés à l'eau potable, à la gestion des déchets et des ordures, à l'assainissement de l'environnement etc.

C'est donc en cohérence avec cette vision gouvernementale que l'ADEID vous prie de prendre personnellement part à une rencontre qu'il organise à Bafoussam le vendredi 18 novembre 2005 dans la salle de conférence de l'UCCAO à partir de **09 heures précises**.

La rencontre portera sur la réflexion au sujet des ravages causés par le choléra dans la province de l'Ouest et les moyens concrets de prévention à prendre. La mise en place d'une **Alliance Contre le Cholera** et pour une **Eau Propre (ACCEP)** par les participants à la rencontre est le résultat attendu.

Dans l'espoir d'être ensemble en cette occasion, recevez nos cordiales salutations.

Le Secrétaire
Exécutif

Thème : Eau potable pour tous.

Programme

09h 00 : Mot de bienvenu du Directeur général de l'UCCAO

09h 15 : Mot introductif du secrétaire exécutif de l'ADEID

09h 30 : Présentation des participants

09h 45 : Travail en commissions

Groupe 1 : Causes de la pollution des eaux dans la province de l'ouest et moyens pour les éliminer

Groupe 2 : Les maladies dues à l'eau impropre à la consommation comment les prévenir

Groupe 3 : Comment associer toutes les forces vives à la recherche des solutions pour l'accès à l'eau propre pour tous et comment s'organiser ?

Groupe 4 : Stratégies de mobilisation et de gestion des fonds pour une initiative sur l'eau ?

11h 00 : Restitution en plénière

11h 15 : Discussion et conclusion sur la mise sur pied d'une alliance pour l'accès à l'eau potable pour tous

Introduction:

Il s'est tenu ce vendredi 18 novembre 2005 dans la salle des Conférences de l'UCCAO une rencontre sur l'Initiative pour l'Eau, ayant pour thème « **eau potable pour tous** ».

L'ordre du jour était le suivant :

- Mot de bienvenu du Directeur général de l'UCCAO ;
- Mot introductif du Secrétaire Exécutif de l'ADEID ;
- Présentation des participants ;
- Travaux en commissions ;
- Restitution en plénière ;
- Discussion et conclusion sur la mise sur pied d'une alliance pour l'accès à l'eau potable pour tous.

Les objectifs de la rencontre étaient de:

- 1- Réfléchir sur les stratégies à mettre en place pour venir à bout des problèmes de l'eau dans la province de l'Ouest en particulier et au Cameroun en général, surtout au niveau des quartiers pauvres des grandes villes.
- 2- Développer quelques pistes de solutions à explorer de manière participative avec l'ensemble des parties prenantes.
- 3- Faire des propositions des TDR à l'Ordonnateur national du FED suite à l'appel à proposition paru à « Cameroon tribune » il y a quelques jours.

A la suite de l'atelier, des résolutions ont été prises à savoir :

- 1- La mise en place d'une alliance représentative des différents types d'acteurs urbains pour porter le processus
- 2- Cette initiative doit être élargie dans 03 autres villes du pays afin de permettre que les problèmes soient abordés de la même manière
- 3- Les TDR doivent être élaborés et soumis à l'Ordonnateur national du FED
- 4- Un projet de charte devrait être élaboré et proposé aux différents acteurs urbains pour susciter leurs intérêts et leur adhésion aux problèmes de l'eau
- 5- les actions concrètes doivent être mise en place tant à l'endroit des communes qu'à l'endroit des communautés.

Et enfin comme recommandation :

Les participants ont émis le vœux de voir l'Ordonnateur national du FED marquer un intérêt particulier pour ce projet.

Déroulement de l'atelier

Les travaux ont débuté à 10h00 par le mot de bienvenu du Directeur de l'UCCAO qui a salué l'initiative tout en insistant sur la joie qui l'anime que ce forum se tienne dans ses locaux et il finira son intervention en réitérant tout son soutien et sa disponibilité pour le succès de cette initiative qui est inéluctablement un point crucial pour la survie de nos populations.

Le Secrétaire Exécutif de ADEID Michel TAKAM à la suite du DG de l'UCCAO a pris la parole pour le mot introductif au cours duquel il a situé les participants sur le contexte de la rencontre. Cette rencontre s'inscrit aux objectifs du gouvernement l'a-t-il rappelé en faisant référence au dernier conseil des Ministres de juillet dernier où le Ministre de la Santé a donné les statistiques pas très reluisant sur le Choléra. C'est voguant dans le même sillage que le Ministre des Finances a lancé les appels d'offre sur les initiatives sur l'eau. Etant donné la gravité des maladies dues à l'eau impropre à la consommation au Cameroun en général et dans la province de l'Ouest en particulier, il a été pensé qu'une participation active de tous contribuerait à réduire un temps soit peu les effets dévastateurs de l'eau.

Puis on est passé à la répartition des participants en deux groupes de travail qui se sont penchés sur les quatre thèmes prévus à cet effet (I). Après 45 minutes de travaux en atelier, l'on a procédé aux restitutions en plénière (II), avant de se séparer sur l'engagement d'élaborer une charte (III).

I- TRAVAUX EN ATELIER

Une vingtaine de participants que nous étions s'est répartie en deux groupes.

Le premier groupe avait pour thèmes :

- 1- causes de la pollution des eaux dans la province de l'Ouest et moyens pour les éliminer
- 2- les maladies dues à l'eau impropre à la consommation, comment les prévenir ?

Le deuxième groupe pour sa part avait comme thèmes :

- 1- comment associer toutes les forces vives à la recherche des solutions pour l'accès à l'eau propre pour tous et comment s'organiser ;
- 2- stratégies de mobilisation et de gestion des fonds pour une initiative sur l'eau

C'est par une méthode participative que les deux groupes ont atteint les objectifs escomptés en restituant les propositions qui suivent.

II- RESTITUTION

Groupe 1 :

1^{er} Thème

A-les causes de la pollution :

- Dépôt anarchique des ordures et autres formes de déchets dans la ville ;
- Le non respect des règles de la salubrité ;
- Incivisme des populations ;
- la non canalisation et traitement des eaux usées des industries de la place ;
- le non respect de la réglementation en vigueur par les établissements classiques ;
- Absence de toilettes publiques ;
- Ignorance des règles élémentaires d'hygiène par les populations ;
- la mauvaise utilisation des pesticides chimiques de synthèse dans les cultures maraîchères.

B- Les moyens pour les éliminer :

- Enlèvement systématique et traitement des ordures ménagères ;
- Le renforcement du contrôle de la gestion des déchets industriels ;
- Construction des latrines publiques dans la ville ;
- Education de la population sur les règles élémentaire d'hygiène ;
- La réouverture des bornes fontaines publiques ;
- Construction des points d'eau potable ;
- La sensibilisation par la méthode des IECC (Information, Education et Changement de Comportement)

2^{ème} Thème

A- les Maladies dues à l'eau sale :

- le Choléra ;
- la typhoïde ;
- la dysenterie ;
- la bilharziose ;
- l'onchocercose ;
- les germinoses....

B- Comment les prévenir ?

En appliquant la méthode des IECC.

Groupe II :

1^{er} Thème

A- listing des forces vives :

- l'Etat (Ministère de l'eau et de l'Energie, le Ministère de l'environnement et de la protection de la nature,...) ;
- La Commune (les services d'hygiène) ;
- La Société Civile (Confessions religieuses, ONG, Associations, Syndicats...)
- Les chefs traditionnels, les chefs de quartier ;
- Les entreprises (SNEC, brassicoles, Savonneries...)
- Les populations

B- Comment s'organiser ?

1- Actions concrètes

- Sensibilisations ;
- causeries éducatives ;
- appui des services d'hygiène ;

2- Actions techniques

- fabrication des filtres à eau ;
- construction des latrines modernes et propres ;
- pratique des forages ;
- stockage des eaux de pluies ;
- amélioration de la qualité de l'eau ;

2^{ème} Thème

A- Stratégies de mobilisation des Fonds :

- Les communes doivent mettre des fonds à disposition pour la sensibilisation des populations ;
- La cotisation des populations ;
- l'apport du Ministère de l'eau et de l'énergie ;
- les financements par les bailleurs de fonds (HELVETAS et les Ambassades...)

B- Stratégies de gestion :

- mettre sur pied un comité de pilotage, une commission de suivi ;
- Réfléchir sur les actions à mener ;
- Organiser des séminaires de formation pour les conseiller municipaux ;
- Mettre sur pied un système de gestion concerté des fonds ;

A la suite de ces restitutions, la parole était aux participants pour mieux enrichir les différents exposés.

III- Conclusion et Clôture :

D'une même voix, les participants ont convenu de la nécessité immédiate de mettre sur pied une plate forme qui devrait élaborer des stratégies efficaces et efficaces pour endiguer les maux dus à l'eau. A cet effet, une commission composée de sept membres à été mise sur pied pour préparer et présenter un projet de charte lors de la prochaine rencontre prévue le 21 Décembre 2005 dans la même salle. L'honneur a été donné au Secrétaire Général de la Commune Urbaine de Bafoussam de clôturer la séance par un mot de fin alors que nous étions rendus à 13 heures.

Membres de la Commission :

M. TAKAM Michel; ADEID
M. NJOYA Philippe; S.A.B.C
Mme MEIGOP Jeanne; C.R. LAFE BALENG
M. NGUIFFO Etienne; C.U. BAFOUSSAM
M. SOFFO Gilbert; ACDIC
M. WEMBE Jean-Claude; D.P. SANTE / OUEST
M. SINOUE Jean-Marie; D. P. EN / OUEST

Rapport Rédigé par : Prince TAMBA et Beaudelin DONGMO

Réunion du 15 février 2006, lieu: au siege de l'ADEID

Monsieur,

Comme suite aux résolutions de la dernière rencontre de l'initiative sur l'eau, nous avons l'honneur de vous inviter à prendre part à la réunion du 15 février 2005 Qui se tiendra au siège de l'ADEID sis à la case 54 rue statistique Tamdja à partir de 9 h 00.

L'ordre du jour portera sur :

- la lecture et l'adoption du rapport de la dernière séance
- la validation de la proposition de la charte sur l'initiative sur l'eau
- l'adoption d'un programme de travail sur l'initiative sur l'eau
- la formation des groupes de travail
- la présentation des TDR sur l'initiative pour l'eau telle que envoyer à l'ordonnateur national du FED comme réponse à l'appel à proposition

- L'organisation du réseau en vue de répondre à l'appel à proposition lancée par l'Union Européenne.

Sachant que les problèmes de l'eau concernent chacun de nous, nous vous prions de préparer chacun des propositions d'actions et de stratégies et comptons vous retrouver en cette date pour une réflexion commune.

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

ouverture et présentation des participants.
lecture et l'adoption du rapport de la dernière séance
adoption de la charte sur l'initiative sur l'eau
constitution des travaux en commission
mise sur pied d'une commission en vue de répondre à l'appel à proposition lancée par l'Union Européenne

INITIATIVE SUR L'EAU

Rapport de la rencontre du 15 février 2005 au siège ADEID

Il s'est tenu dans les locaux de ADEID le 16 février 2005 une réunion sur l'initiative sur l'eau dans le but de mettre sur pied une plate forme appelée « l'alliance pour la maîtrise de l'eau » (AME).

L'ordre du jour portait sur :

- la lecture et l'adoption du rapport de la dernière séance
- la validation de la proposition de la charte sur l'initiative sur l'eau
- l'adoption d'un programme de travail sur l'initiative sur l'eau
- la formation des groupes de travail
- la présentation des TDR sur l'initiative pour l'eau telle que envoyer à l'ordonnateur national du FED comme réponse à l'appel à proposition
- La mise en place d'une commission en vue de répondre à l'appel à proposition lancée par l'Union Européenne.

Tout a commencé par les souhaits de bienvenu du président de séance, le secrétaire Exécutif de L'ADEID. S'en est suivi la présentation des participants. Il a salué l'intérêt que les uns et les autres portent à la plate forme et a souligné qu'il s'agissait d'un forum de réflexion sur les aspects liés à l'eau, d'un cadre de recherche action participative où chacun est responsable. Ce n'est donc pas à l'étape actuelle la création d'une association, mais d'une alliance spécifique.

Suite à ceci il est passé à une lecture commentée du rapport de la dernière rencontre qui avait eu lieu à L'UCCAO, lequel rapport a été adopté à l'unanimité.

La lecture de la charte qui a nécessité certaines explications a quant à elle suscitée beaucoup de réactions de part et d'autre tant au niveau de la forme qu'au niveau du fond. sur la forme quelques fautes ont été relevées et sur le fond des propositions ont été faite notamment :

- insérer dans le préambule de la charte les références du Cameroon tribune cité dans le texte
- préciser dans le préambule des données d'ordre mondiale sur les problèmes liés à l'eau notamment les ODM tout en donnant les statistiques spécifiques à l'ouest en ce qui concerne les problème de l'eau ;
- donner des précisions sur la délimitation du mot « maîtrise » inclus dans le slogan ;
- présenter la vision de l'alliance entre le préambule et les missions dans la charte ;
- inclure dans les missions la protection des bassins versants (source de l'eau).

L'adoption de la charte prévue séance tenante a été reporté pour la prochaine réunion le temps pour le M. Soffo responsable de ACDIC Bureau Ouest d'y apporter les modifications sus citées.

La présentation des TDR pour la facilité sur l'eau telle que envoyée à l'Ordonnateur National du FED comme réponse à l'appel à proposition a été faite par le président de séance après quoi il a fait mention de la nécessité de mettre en place une commission de rédaction d'un programme commun en vue de répondre à l'appel à proposition lancé par la Commission Européenne.

La réunion s'est achevée par la constitution de 2 commissions l'une pour développer les politiques et les stratégies de l'eau composée des représentants des structures suivantes :

- UCCAO ;
- Délégation provinciale de la Jeunesse ;
- Délégation provinciale de l'eau et de l'énergie ;
- Délégation provinciale de l'environnement et de la protection de la nature ;
- Commune de LAFE BALENG.

et l'autre pour travailler sur les thématiques de l'eau, cette dernière est composée des représentants des structures suivantes :

- Croix rouge ;
- Euromat ;
- Commune urbaine de Bafoussam ;
- PACDDU ;
- Délégation provinciale des faunes et forêt ;
- ADEID.

Suggestions :

- Certains participants ont développé l'idée selon laquelle au cours de ce programme sur l'eau on devrait penser à la régénération des raphias comme stratégie de conservation de l'eau, tout en ne négligeant pas d'autres technique tout aussi efficace et moins contraignant tel que la plantation du « Pijium Africana».

- En outre la réalisation optimale des objectifs du programme passera aussi par le lancement de ses activités à travers un site pilote pour capter l'attention du public

- Il a été soulevé l'importance d'avoir les textes légaux portant sur cet aspect à savoir l'eau.

La prochaine rencontre portera sur :

- L'adoption du travail des 2 commissions ;
- L'adoption de la charte de l'AME;
- La mise en place d'une commission chargée de l'élaboration du plan d'action de l'AME ;
- La mise en place d'une commission chargée de l'élaboration de la proposition à soumettre à L'Union Européenne.

La réunion a pris fin à 12 h. 00 avec un léger café offert par ADEID. Chaque commission s'est organisée de manière interne pour travailler dans les jours qui suivent.

Rédigé par: Pascaline MANWABO

Réunion du 22 février 2006, lieu siège de l'ADEID

Rapport de la rencontre de la deuxième commission sur l'initiative sur l'eau

Il s'est tenu le 22 février dans les locaux de ADEID une rencontre réunissant les membres de la 2ème commission sur l'initiative sur l'eau devant s'atteler à développer les axes thématiques concernant l'eau. Cette commission avait été constituée lors de la réunion sur l'eau le 16 février. Etaient présents :

- FEUSSI Euloge
- FOTIE Michel
- MBOPDA N. Georges
- NZOKOU Louis
- MANWABO Pascaline
- AKWAYI Florence
- DONGMO Beaudelin
- NDIFOMBO Salomon

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, le président de la séance M. Salomon est revenu sur le travail qui avait été demandé au groupe lors de la dernière réunion et a proposé la méthode du « brainstorming » pour le travail, méthode qui a été acceptée par les participants. La méthode du brainstorming nous a permis d'avoir beaucoup d'idée que nous avons classées et détaillées comme suit :

- La culture sur l'importance de l'eau

Séminaire/ formation
Sensibilisation/ médiation

- Ressources en eau (potentialité disponible)

Étude menée par le ministère des mines dans la zone ciblée
Recensement des différents points d'eau (sources, rivières, puits ...)

➤.....Besoin en eau

Etude démographique et sociaux – économique (qui a besoin de l'eau, quels secteurs et pourquoi)

➤.....Les moyens d'exécution

Matériels
Financiers
Humains
Techniques

➤.....La gestion de l'eau

Comité de gestion
Politique de gestion

➤.....La conservation/ pérennisation des source d'eau

Techniques durables de conservation

➤.....L'impact de l'assainissement sur l'eau

➤.....L'eau, facteur de développement

Intervention de l'eau dans tous les secteurs de développement

La réunion s'est achevée avec le mot de remerciement du président de la séance et les participants ont unanimement décidé de proposer au premier groupe comme axes stratégique « les diagnostics des installations actuelles mis sur pied pour pallier au problèmes de l'eau ». Ainsi l'AME pourra réussir là où les autres ont échoué.

Rédigé par : Pascaline Manwab

Réunion du 10 mars 2006, lieu siège de l'ADEID

Monsieur,

Comme suite aux résolutions de la dernière rencontre de l'initiative sur l'eau, nous avons l'honneur de vous inviter à prendre part à la réunion du 10 Mars 2006 qui se tiendra au siège de l'ADEID sis à la case 54 rue statistique Tamdja à partir de 9 h 00. L'ordre du jour portera sur :

- La lecture et l'adoption du rapport de la dernière séance
- Adoption de la charte sur l'initiative sur l'eau
- Restitution des travaux en commission
- La mise sur pied d'une commission en vue de répondre à l'appel à proposition lancée par l'Union Européenne.

Sachant que les problèmes de l'eau concernent chacun de nous, nous vous prions de préparer chacun des propositions d'actions et de stratégies et comptons vous retrouver en cette date pour une réflexion commune.

Le Secrétaire Exécutif
Michel TAKAM

Rapport de la rencontre du 10 mars 2006 au siège de l'ADEID

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

- Ouverture et présentation des participants.
- La lecture et l'adoption du rapport de la dernière séance
- Adoption de la charte sur l'initiative sur l'eau
- Restitution des travaux en commission
- Mise sur pied d'une commission en vue de répondre à l'appel à proposition lancée par l'Union Européenne

La salle de conférence de l'**ADEID** a accueilli le 10 mars la rencontre sur l'initiative sur l'eau réunissant les membres de l'alliance pour la maîtrise sur l'eau (**AME**).

Cette rencontre s'est déroulée selon l'ordre du jour suivant :

- Lecture et adoption du rapport du 16 février 2006
- la validation de la proposition de la charte sur l'initiative sur l'eau
- Restitution des travaux en commission
- La mise sur pied d'une commission en vue de répondre à l'appel à proposition lancé par l'Union Européenne.

Le président de séance M. Michel TAKAM Secrétaire Exécutif de l' **ADEID**, a ouvert la rencontre par les souhaits de bienvenu. Suite à la présentation des participants, il a apprécié la disponibilité dont les participants ont fait montre en répondant présent à cette invitation qui n'est nulle autre qu'une œuvre commune et associative.

La lecture du rapport du 16 février 2006 effectuée par le président de séance n'a suscité que de légères réactions et a été adoptée séance tenante. Quant à la proposition de la charte de l'alliance ultérieurement amendée, M. SOFFO responsable de l'**ACDIC** Bureau Ouest s'en est vu confier la lecture. Etant donné que tous les aspects de l'amendement de la charte étaient pris en compte, il ne restait plus à l'**AME** qu'à définir une vision qui est celle d'« **Un monde où les humains disposeraient de l'eau propre et potable et seraient à l'abri des maladies d'origine hydrique** ». Cette charte a été adoptée à l'unanimité avec la vision comme partie intégrante, puis chacun des participants en a reçu une copie.

Il est à noter que durant la réflexion sur la vision de la charte, un des participants a souligné l'importance pour nous de lutter pour la préservation des réserves d'eau tel que les sources d'eau, les zones de marécages, la culture du raphia au lieu de les détruire pour y pratiquer l'agriculture et construire des bâtiments. Cet état de chose contribue à l'assèchement et à la réduction de la quantité d'eau disponible.

Par ailleurs il serait utile de contrôler la qualité de l'eau que nous consommons et pour cela voire dans quelle mesure protéger certains points d'eau par les pompes et bien d'autres techniques.

La restitution des travaux des deux commissions s'est faite successivement. Le premier groupe qui travaillait sur « les politiques et les stratégies sur l'eau » a été encouragé à faire des recherches documentaires sur les stratégies publiques, les réalisations publiques et privées sur l'eau tant sur le plan national que sur le plan local pour voir ce qui a déjà été fait sur le terrain. L'alliance aura ainsi une bonne base d'action ; de plus il devrait penser dans le cadre de cette politique au contrôle de la qualité et au traitement des eaux. Le second groupe dont le thème de travail était les thématiques sur l'eau a été interpellé à peaufiner davantage le travail en s'appuyant sur les objectifs de l'AME

A la fin de la réunion deux groupes ont été mis sur pied :

- Un pour travailler sur l'appel d'offre de l'Union Européenne constitué des structures suivantes :

- ACDIC
- ADEID
- Laboratoire Baleng
- Réseau de femmes Bafoussam

Et l'autre pour développer un plan d'action provisoire de l'AME constitué des structures suivantes :

- Délégation provinciale de la jeunesse
- Croix rouge
- UCCAO
- Délégation de la forêt et de la faune
- Commune de Lafé Baleng

En outre l'AME s'est proposée d'organiser une conférence pour le lancement de ses activités afin de sensibiliser le grand public sur les problèmes de l'eau au mois d'avril 2006.

S'agissant de la journée internationale de l'eau qui se tiendra le 22 mars 2006, l'AME attend le signal de la délégation provinciale de l'eau et de l'énergie. A l'heure actuelle, la délégation n'a pas encore d'information à ce sujet de Yaoundé, selon le délégué provincial joint au téléphone par le Secrétaire Exécutif de ADEID.

C'est par un léger café que La réunion a pris fin à 12 h. 00

Propositions de thèmes en vue de la conférence :

- I - Politiques, stratégies et gestion de l'eau au Cameroun
- II - Eau, hygiène, santé et assainissement
- III - Gestion des réserves en eau, environnement et générations futures
- IV - Gestion décentralisée et communautaire de l'eau et sources de financements
- V - Amélioration de la qualité de l'eau par les techniques de filtrage et le contrôle de qualité et impact sur la santé de la population

Rédigé par : Pascaline MANWABO

Compte rendu du travail de réflexion du premier groupe sur l'initiative sur l'eau

Thème de travail: politiques et stratégies pour l'initiative sur l'eau

Introduction

La période 1981-1990 a été baptisée « décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement » par l'organisation des nations unies. Il s'est agi dans ce contexte, de tout mettre en œuvre pour fournir une eau potable et un assainissement correct à tous ceux qui en avaient besoin.

Le programme n'a pas particulièrement réussi et pour cause, les besoins étaient et demeurent énormes, les handicaps multiples, les flots de financement s'étaient révélés de moins en moins importants en terme relatif. Ces dernières années, il s'est tenu plusieurs conférences et réunions sur l'eau un peu partout dans le monde. Plusieurs rapports et articles de journaux ont paru à ce sujet. Un panel s'est constitué en fin 2001 pour attirer de nouveaux financements pour l'eau en vue d'atteindre les objectifs du millénaire. Formé de personnalités de grande expérience, en gouvernement, ministère des finances, agences de développement international, banques commerciales, sociétés d'eau, ONG de l'eau et d'éminents personnels indépendants. Ce panel a tenu plusieurs réunions à Paris, Manille, Washington, La Haye, Johannesburg et Londres à cet effet.

Sur le plan local, le Cameroun s'est doté de plusieurs structures d'intervention et un cadre légal bien étoffé (loi N°98/005 du 14 janvier 1998 portant régime de l'eau). Un effort considérable est fait pour doter les populations d'une eau potable. Tous les efforts fournis tant sur le plan international que sur le plan local ne sous-tendent que la thèse selon laquelle l'eau est un droit et un besoin de première nécessité comme reconnu par l'ONU. Seulement, tous ces efforts sont insuffisants ; Il se remarque que les grands centres urbains sont généralement alimentés en eau potable pourtant les zones périurbaines et rurales souffrent d'un manque criarde de cette denrée. Par ailleurs, les problèmes d'hygiène et d'assainissements ne sont pas du reste ; ce qui justifie la multiplicité des maladies liées à l'eau .

A ce titre, aucune initiative dans ce domaine ne saurait être de trop. Loin de prétendre se substituer à l'action de l'ÉTAT, notre action tendra plutôt à la renforcer, voire compléter en vue de mettre l'eau potable et l'assainissement à la portée du plus grand nombre.

I- Importance de l'eau

L'eau est une source de vie, un élément de base pour toute activité humaine .Une ressource naturelle indispensable à la vie.

II- Situation actuelle de l'alimentation en eau et en assainissement

On remarque :

- Une insuffisance d'approvisionnement en eau potable pour tous

- La mauvaise exploitation des ressources en eau (zones de captage et de bassins versants non protégés)
- La mauvaise gestion des eaux usées
- Le non entretien de certains systèmes d'alimentation en eau (absence ou inefficacité du comité gestion)
- La mauvaise exécution technique de certains projets d'alimentation en eau
- L'influence politique

III- enjeux et défis

1- Conscientiser les populations sur l'importance d'une eau potable pour tous pour la santé

- Education des populations en matière d'eau et d'assainissement à travers :

Des spots publicitaires, des affiches, banderole, réunions ; séminaires, tables rondes, causeries éducatives et conférences.

2- Rendre l'eau potable disponible pour tous

- Identifier les besoins par secteur géographique
- Recenser tous les potentialités en, eau

- Aménager et protéger des ressources en eau (entretien ou remise en place du couvert végétal détruit)

- Vulgariser les techniques alimentaires de potabilisation de l'eau (filtre en argile) ; désinfection manuelle de l'eau, utilisation des rayons ultraviolets solaires

- Distribution en fonction de la disponibilité et des besoins.

3- Mise en place des systèmes de traitement des eaux usées industrielles et domestiques

- Education et mise à la disposition des populations des techniques d'assainissements individuels (fosse septique, puits d'infiltration, puisard, fosses drainantes et latrines écologique)

(Rechercher l'expertise pour le traitement de ces eaux)

4- Rechercher des financements pour des projets d'eaux et d'assainissements

- Inviter des études des demandes de financements au profit des communautés intéressées

- Identifier les différents bailleurs de fonds dans le domaine et solliciter leur aide : ONG, ETAT, AMBASSADES etc....

- Susciter l'engouement des populations quant à contribuer pour leur problème d'eau et d'assainissement.

5- Conjugaison des efforts de toutes les parties prenantes : Autorités Administratives, Religieuses, Politique, ONG, Bailleurs de fonds, Populations, Coopération Internationale

- Organiser des rencontres d'échange entre les différentes parties prenantes en vue de la mise en place d'une plate forme.

- Inviter des alliances avec des organisations ayant des mêmes objectifs ailleurs.

6- Organiser les populations pour la mise en main de leur système d'AEP (alimentation en eau potable /assainissement)

IV- Une vision pour le futur

- Satisfaction total de leur vision en eau potable
- Eradication totale des maladies hydriques
- Elimination des nuisances liées au manque d'assainissement.

V- les participants

- M. PIANTA André
- M. DOGMO Baudelin

- M. GOULOURE Yacouba
- M. SINOUE Jean Marc
- Mlle MATOU Eveline

Rapport de la rencontre du 24 avril 2006 au siège de l'ADEID

Il s'est tenu ce **lundi 24 Avril 2006** dans les locaux de ADEID une rencontre de L'AME sur l'épidémie du choléra qui sévit actuellement dans la province de l'Ouest et plus précisément dans les communes de **Lafé-Baleng** et **Bamougoum**.

Etaient présents à cette rencontre les représentants de : **la Délégation Provinciale de la Santé publique, la Croix Rouge Ouest, de l'UCCAO, la Commune Rurale de Bafoussam et le personnel de ADEID.**

La séance était présidée par le Secrétaire Exécutif de ADEID, Michel TAKAM.

L'objectif de la rencontre était de **mettre en place un plan d'urgence** venant appuyer les efforts qui sont menés sur le terrain pour maîtriser l'épidémie.

L'ordre du jour portait sur

- La présentation de l'état des lieux
- La présentation de ce qui a déjà été fait sur le terrain par le gouvernement, les communes, les communautés et les Organisations de la Société Civile
- Réflexion sur la contribution de l'AME dans la lutte contre l'épidémie

I- L'ETAT DES LIEUX

Le choléra qui avait été déclaré lors du conseil ministériel de juillet 2005 comme un problème de santé publique au Cameroun sévit de nouveau. Pour mémoire, en 2005 on avait dénombré 2140 cas de maladie et 75 cas de décès.

Dans la province de l'Ouest, l'épidémie de choléra s'est encore déclarée pendant la même période (début des pluies) et dans les mêmes communautés qu'en 2005 à savoir Baleng et Bamougoum.

En effet, depuis le 12 Mars, on a observé les cas de diarrhée, mais les véritables cas de choléra ont commencé le 02 Avril et ce n'est que le 17 Avril par les résultats du centre pasteur de Yaoundé que la présence effective du choléra a été confirmée.

A ce jour, on dénombre 91 cas de maladie et 08 décès selon les statistiques réalisées par la Délégation provinciale de la Santé. Face à cette situation, les

autorités administratives, municipales et les Organisations de la Société Civile ont engagé des actions correctives multiples.

II- PRESENTATION DES ACTIONS DEJA MENEES SUR LE TERRAIN

Les partenaires de l'AME en l'occurrence la Délégation provinciale de la santé de la province de l'Ouest, la Croix rouge Ouest, l'UCCAO et l'ADEID ont présenté tour à tour les résultats des enquêtes et des actions qu'ils ont menés dans les villages et quartiers touchés par l'épidémie.

III- Plan d'action d'urgence de l'AME

A la suite des débats et discussions, d'un commun accord, les participants ont proposé un plan d'action d'urgence avec comme axe principal l'organisation d'une conférence publique en date du 12 mai 2006 dans la salle des conférences de la Mairie Rurale de Bafoussam qui portera sur la sensibilisation de proximité, la recherche participative des solutions et qui débouchera à la mise sur pied d'un comité de suivi des recommandations prises.

Pour le succès de cet évènement, les responsabilités ont été réparties comme suit :

- ADEID s'occupera de la confection des invitations et de la recherche des sponsors
- La Délégation Provinciale de la santé s'attellera sur la confection des messages à véhiculer via les tracts
- La Croix Rouge se chargera de la demande de la salle

La rencontre préparatoire a été fixée pour le 03 mai 2006 à 15h 00 au même lieu.

C'est par un café léger que la séance sera levée à 17h avec comme résolutions la distribution des invitations dès le jeudi 27 avril 2006

Ci-joint :

- annexe 1 : le diagnostic
- annexe 2 : le plan action d'urgence de l'AME
- annexe 3 : l'arrêté préfectoral du 17 Avril 2006

Rédiger par: Beudelin DONGMO et Prince TAMBA

ETAT DES LIEUX SUR L'EPIDEMIE DE CHOLERA A BAFOUSSAM, OUEST – CAMEROUN

I- Contexte et historique :

La province de l'Ouest Cameroun est une zone densément peuplée avec un relief accidenté caractéristique des zones montagneuses. Elle est traversée par plusieurs cours d'eau le long desquels sont installés des villages dont le mode de vie des populations reste traditionnel.

Depuis deux décennies environ, la province qui vivait essentiellement des revenus du café a été touchée de plein fouet par la crise économique, ce qui explique la paupérisation de plus en plus avancée de ces populations. Cette pauvreté doublée du non-respect des règles d'hygiène a provoqué en 2005 plusieurs foyers de choléra avec plus d'une dizaine de morts.

Cette année 2006, depuis le 12 Mars, on a commencé à observer des cas de diarrhées aiguës, mais les véritables cas présumés de choléra sont survenus le 02 Avril 2006 et ce n'est que le 17 Avril 2006 que l'Institut Pasteur de Yaoundé a confirmé après analyses des échantillons venus de Bafoussam la présence effective du choléra.

Suite à cette confirmation officielle, les membres de l'AME se sont retrouvés le 19 avril 2006 afin d'examiner la situation et d'arrêter une stratégie d'intervention efficace à long terme. Ainsi a-t-il été décidé de faire un état des lieux de la situation existante et de pouvoir ainsi mettre sur pied un plan d'action complémentaire par rapport aux initiatives déjà entreprises par les uns et les autres.

II- Méthodologie

La méthodologie a consisté à des descentes sur le terrain pour discussion avec les populations, des enquêtes sur le terrain pour mieux comprendre les causes du mal, des visites dans des centres de santé, des entretiens avec les médecins et d'autres responsables de la santé locale, les entretiens avec les Maires et responsables municipaux, la visite des latrines de la prison centrale de Bafoussam qui se situe en amont de plusieurs quartier de la ville de Bafoussam et du village Bamougoum et enfin, l'analyse et l'interprétation des résultats.

III- Résultats et analyses

Suite aux études menées par la Délégation provinciale de la santé, la croix rouge Ouest, L'UCCAO, l'ADEID tous membres de l'AME, il en ressort les informations suivantes :

1. les principaux foyers de développement de choléra sont le quartier Ndionkou à Baleng et les quartiers Ngouaché et Felong à Bamougoum.

2. Très rapidement, l'épidémie s'est répandue dans les autres quartiers notamment Lagoueng I, II, III, Nefoulong, Ndionkou I, II, III, Singté Bloc 1, Tyo Village IIIa, Tyo ville, Lafé II, à Baleng et Toket, Dzé II, Kamkouop, Koungouo, à Bamougoum.
3. Une enquête menée par la Délégation provinciale de la santé publique de l'Ouest au sujet des causes éventuelles de cette épidémie dans les quartiers sus évoqués nous présente les chiffres suivants :

Nbre de quartier enquêtés	Nbre de concessions	Nbre d'habitants	Nbre de concessions consommant l'eau de puit	Nbre de concessions consommant l'eau de marigot	Nbre de concessions consommant l'eau de source	Nbre de concessions consommant l'eau de borne fontaine	Nbre de concessions sans latrine
13	295	3018	83	158	18	103	28
% / au nbre de concession			28,13%	53,55%	06,10%	34,91%	09,49%

Nous constatons à la lecture de ce tableau que les problèmes d'hygiène et de salubrité se posent avec acuité dans la région.

1 sur 10 n'utilise pas de latrine ; d'où en saison pluvieuse il y a une forte possibilité d'écoulement de la matière fécale vers les eaux de rivière. Ainsi forte possibilité de contagion, puisque plus de 50% de la population consomme les eaux de rivière. La taille moyenne des familles > 10 personnes justifie le fort taux de promiscuité, lorsqu'on sait bien qu'un des modes de contagion le plus redoutable est celui du contact avec les objets souillés.

4- les causes éventuelles :

- Un des vecteurs principaux à Bamougoum serait la prison centrale de Bafoussam ; étant en amont, les premières pluies auraient drainé les défections des prisonniers qui débouchent à l'extérieur vers les rivières situées en aval où les populations riveraines s'approvisionnent en eau de consommation.
- L'insuffisance des latrines à Baleng doublé de la densité d'habitant par concession sans omettre le non respect des règles d'hygiène élémentaires en constituerait les causes essentielles dans cet arrondissement.

- Une des causes non négligeables et la plus expéditive serait les mobilisations populaires dans les villages (funérailles, deuils...) où les populations consomment des aliments souillés et se transmettent les germes par les accolades et salutations.

IV- PRESENTATION DES ACTIONS DEJA MENEES SUR LE TERRAIN

a- l'Administration :

a-1- Le préfet de la Mifi a pris des mesures restrictives dans son arrêté n° 96/AP/F35/BRP/SR du 17 Avril 2006 fixant les mesures spéciales de lutte contre certaines épidémies (choléra notamment) sur l'étendu du territoire du département de la Mifi pour une période de deux mois.

a-2- La Délégation Provinciale de la Santé Publique quant à elle a :

- recruté et formé des volontaires pour la réalisation des enquêtes et sensibilisation auprès des populations concernées par l'épidémie
- renforcé le personnel sanitaire des districts de santé (avec des commissions de prise en charge hospitalière, pharmacie et mobilisation sociale)
- installé un dispositif d'isolement des malades dans les centres agréés et alloué du matériel de protection au personnel sanitaire
- mené des campagnes médiatiques via les radios communautaires

Au-delà des actions sus-citées, la Délégation envisage d'amener les populations à se conformer aux règles d'hygiène, de saisir les communes pour la création des nouveaux points d'eau potable et de renforcer l'I.E.C des populations.

b- la Croix rouge

Tout comme l'année dernière, la croix a mené une étude qui montre la fréquence d'évolution de l'épidémie avec une moyenne de 4 cas de contamination par jour et a effectué une descente à la prison centrale de Bafoussam où la matière fécale des prisonniers débouche à l'extérieur et est drainée par les eaux de pluie vers les rivières qui sont les points d'abreuvement des populations de Bamougoum. Ce qui pourrait constituer un élément à prendre en compte dans la recherche des causes de l'épidémie dans cette région.

Au-delà de ces actions, la croix rouge entrevoit comme en 2005 de recruter et de former les volontaires sur la sensibilisation des ménages et des leaders associatifs des localités concernées.

C- Les Communes

Sous la demande de M. Préfet, Les communes concernées par l'épidémie ont fait des contributions pour une action rapide de lutte contre le choléra. S'agissant des initiatives, le Maire de Commune de Lafé-Baleng affirme avoir entrepris la construction de 03 puits busés, d'une canalisation d'eau sur 500 m et en projet une borne fontaine payante.

V- Conclusion

Suite aux résultats de l'état des lieux, il se dégage des hypothèses de travail pour l'AME :

- Il est ressorti que les populations n'ont pas respectées les règles d'hygiène et de salubrité telle qu'il leur avait été conseillé en 2005 par les divers partenaires sociaux. Ce - ci poserait un problème de suivi participatif et de responsabilisation des populations.
- L'absence des latrines dans plusieurs familles une année après le drame de 2005, et le fait que plus de 53% de la population interrogée boive de l'eau des rivières montrerait une fois de plus le niveau de pauvreté des populations, ce qui demanderait une action urgente dans ce sens des partenaires sociaux.
- Un plan d'action complémentaire des initiatives déjà entreprises semble nécessaire de la part de l'AME et porterait essentiellement sur la sensibilisation, la responsabilisation des populations, la formation au suivi participatif, l'étude des projets de construction des latrines écologiques, des points d'eau (puits, forages) et la recherche des financements.

Michel Takam Avril 2006

Annexe 2

Plan d'action d'urgence de l'AME contre le cholera

Objectifs	Activités	Ressources	Coûts (FCFA)	Période	Responsables
Un état des lieux du Choléra est établi	- Conduire un diagnostic de la situation au près des populations, communes, structures	-03 experts -Transport -Documentation	150 000 30 000	19-23 Mai 2006	AME : UCCAO/Croix rouge - Ouest /ADEID /Délégation provinciale Santé

	hospitalières, et des autorités				
Un état des lieux des actions déjà entreprises est élaboré	-Recenser les différentes initiatives et évaluer	-03 Experts	-	19-23 Mai 2006	AME : UCCAO/Croix rouge - Ouest /ADEID /Délégation provinciale Santé
Un atelier de sensibilisation, d'implication et de responsabilisation des populations au processus de lutte est organisé à Bafoussam	- Préparation et distribution des invitations -Rencontres avec les sponsors, les autorités et les maires - préparation des thèmes et des messages -organisation de la rencontre -Résolutions et recommandations	-01 secrétaire	100 000	24-26 Avril 2006	AME : ADEID /Délégation provinciale Santé/ Commune rurale de Bafoussam/Commune rurale de Lafe – Baleng/ Commune de Bamougoum/Communauté Urbaine de Bafoussam
		-05 Experts	250 000		
		-Tracts	50 000		
		-papiers conférence	25 000	26-30 Avril 2006	
		-Retro-projecteur	75 000		
-Transport	200 000	12 Mai 2006			
-boisson	300 000				
		-Banderoles	90 000		
Un comité de suivi participatif des résolutions et recommandations est mis en place	-Mise en place de 5 groupes de travail -Recensement des idées de projets -Elections des membres du comité de suivi	-Papiers conférence -Rapport	- - 100 000	Mai 2006	AME : Croix rouge /Délégation provinciale Santé/ Commune rurale de Bafoussam/Commune rurale de Lafe – Baleng/ Commune de Bamougoum/Communauté Urbaine de Bafoussam
Des projets concrets sont élaborés et envoyés aux partenaires	- Latrines - Puits -Aménagement des Latrines de la prison centrale de Bafoussam -Vulgarisation des filtres à eau - Hygiène et assainissement	- 05 Experts	500 000	Mai - Juin 2006	AME : Croix rouge /Délégation provinciale Santé/ ADEID/ACDIC
		- secrétariat	100 000		
		- Déplacement sur Yaoundé pour négociations avec des partenaires	150 000		
Total			2 170 000		AME
Montant sollicité aux partenaires			990 000		

Méthodologie de l'AME

L'AME a une approche essentiellement participative où les populations sont impliquées de l'élaboration à la mise en œuvre des actions correctives pour enrayer l'épidémie.

A cet effet, la mise en place d'un comité de suivi constituera le socle de la pérennisation de toutes ces actions. Ce Comité sera composé essentiellement des villageois.

LISTE DES PERSONNES INVITEES

Directeur régional SNEC
Délégué provincial de la santé publique de l'Ouest à Bafoussam
Délégué provincial de la forêt et de la faune
Délégation provinciale de l'environnement et de la protection de la nature
Délégué provincial des affaires sociales pour l'ouest
Délégué provincial de la promotion de la femme et de la famille
Délégué provincial de la jeunesse pour l'ouest
Délégué provincial de l'eau et de l'énergie
Chef de service provincial des communes pour l'ouest
Délégué du gouvernement auprès de la commune urbaine de Bafoussam
Maire de la commune de Bafoussam
Maire de la commune de Bamougoum
Maire de la commune de Lafe-Baleng
Maire de la commune de Bandjoun
Maire de la commune de Mbouda
Maire de la commune de Foubot
Maire de la commune de Penka-Michel
Secrétaire Général CUB
Directeur Général UCCAO
Responsable de la chambre d'agriculture pour l'ouest
Responsable de la chambre de commerce pour l'ouest
Responsable FEICOM- OUEST
Responsable provincial PACDDU
Coordonnateur provincial PNDP Ouest
Responsable SNV
responsable PADDL/GTZ
Coordinateur régional ACDIC
Responsable de Rotary Club
Responsable Lions Club
Directeur régional Brasseries du Cameroun pour l'ouest
Directeur régional Guinness Cameroun pour l'Ouest
Directeur régional PMUC
Responsable Croix Rouge Ouest
Responsable réseau des femmes de Bafoussam
Chef supérieur Baleng
Chef supérieur Bapi
Chef supérieur Bamegoum
Chef supérieur Bandjoun
Directeur du laboratoire de Baleng
Président du SYNAPCAM
Responsable CODIDAS CARITAS
Chef service d'hygiène de la CUB